

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 46

Artikel: Complet
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'en patientant le plus possible, on vous permettrait de savoir moins difficilement de quoi elle souffre, le mal étant plus mûr.

Partira?... Partira pas?...

La Russie et tout ce qui la touche est à l'ordre du jour.

Voici une émouvante anecdote, que nous trouvons dans un vieux journal et qui a trait aux annales militaires de la Russie.

C'était pendant le siège de Varsovie, sauf erreur. Le maréchal-prince Paskiewitch avait donné l'ordre de diriger, sur un point qui l'incommodait dans ses opérations une grêle d'obus. Impatient, il attendait le résultat du feu. Ce résultat n'arrivait pas. Le tir devait être mauvais.

Le maréchal enleva son cheval et se précipita à fond de train sur la proéminence où fonctionnait la batterie :

— Quel est l'imbécile qui commande ici ?

— C'est moi, répond un officier.

— Eh bien, capitaine, je vous dégraderai, puisque vous ne savez pas votre métier ; vos obus n'agissent pas.

— C'est vrai, répliqua le capitaine, mais c'est parce qu'on m'en a envoyé de mauvais qui n'éclatent pas.

— A d'autres, monsieur, à d'autres. On ne me prend pas avec de pareilles billevesées ; ce soir vous serez en jugement.

Le capitaine prit froidement un obus, aluma la mèche, puis, posant dans la paume de sa main le projectile fumant, il le présenta à Paskiewitch : « Voyez vous-même, maréchal. »

Celui-ci, sans s'émouvoir, croisa les bras derrière le dos et regarda.

Silence solennel. Les deux hommes restèrent immobiles et attendirent que la mèche s'éteignit.

— C'est vrai ! fit simplement le prince.

Le soir même, le capitaine recevait la croix militaire de Saint-Vladimir.

Le « mômier » de Montbenon.

Un soir, à Paris, chez M. Durand-Dassier, où se rencontraient, chaque lundi, plusieurs personnalités du monde des lettres, des sciences et des arts, se trouvait M. Castelar.

Au cours de la conversation, le grand orateur politique espagnol fit un intéressant exposé de l'état religieux de son pays.

Quelqu'un évoquant le souvenir de la révolution de 1868 et de la mémorable séance où les Cortès votèrent la liberté des cultes, après un éloquent discours de Castelar, celui-ci conta le fait suivant :

« J'allais tous les samedis passer quelques heures dans la boutique d'un libraire de Madrid, pour y prendre connaissance des nouveautés arrivées pendant la semaine. Un samedi, je mis par hasard la main sur le volume de Vinet : *De la manifestation des convictions religieuses*. Le livre et l'auteur m'étaient également inconnus. J'ouvris le livre d'une main distraite. Dès les premières pages de la préface, je demeurai saisi. J'emportai le volume. Je lus tout le samedi, tout le dimanche, tout le lundi. Le mardi, vint en discussion notre fameuse loi sur la liberté religieuse. J'étais plein de Vinet. J'avais trouvé chez lui tous les matériaux et tous les arguments de mon discours. Comme lui, je me plaçai au point de vue de l'Évangile et réclamai la liberté religieuse au nom et dans l'intérêt même de la religion.

» Dieu est grand sur la montagne de Sinaï, m'écriai-je, quand il promulgua sa loi sainte au milieu des éclats de tonnerre et de la tempête. Mais, s'il est permis de distinguer des degrés dans sa gloire divine, il est plus grand

encore sur l'autre montagne, sur le Calvaire, où il vient mourir pour le salut des hommes et faire triompher la loi d'amour. »

Ne reconnaît-on pas là une pensée chère et habituelle à Vinet ?

Ce genre d'argumentation, autrement puissant que le simple argument philosophique, triompha de toutes les résistances.

La liberté religieuse fut acclamée.

Complet.

Le directeur d'un de nos hôtels les plus réputés nous conta, l'autre jour, ses débuts dans notre pays.

« Quand je repris l'hôtel... il était complètement désachalandé. Pendant deux ou trois mois, je n'eus pas plus de trois ou quatre personnes par semaine. Je n'en menais pas large, comme bien vous pensez. Au bout du premier mois, je réduisis de moitié mon personnel et supprimai la table d'hôte.

» Je ne me décourageai point, cependant. J'avais mis dans ma tête de relever cet hôtel, et j'étais décidé à tout pour cela.

» D'abord, je donnai ordre à la femme de chambre d'allumer, chaque soir, une bougie dans toutes les chambres.

» Voyant cette illumination, les passants disaient — je l'entendais de ma fenêtre — : « Tiens, il y a du monde à présent à l'hôtel... Il paraît que le nouveau propriétaire est un homme d'attaque. On le dit, du moins. »

» Lorsque m'arrivait un voyageur, je feignais de ne savoir où le loger.

» — Monsieur, lui disais-je, veut-il bien attendre un moment ici ? Je vais voir s'il serait peut-être possible de trouver encore une chambre.

» Je donnais ordre de préparer une chambre du quatrième et je revenais vers mon précieux hôte.

» — Voilà, monsieur, nous avons encore pu trouver une chambre. C'est un peu haut,... au quatrième... Mais la chambre est confortable ; elle a vue sur le lac et les Alpes. Et puis, demain, doit partir la famille du premier. Je pourrai alors donner à monsieur une des chambres qu'elle occupe.

» Le lendemain matin, le voyageur déjeunait dans le petit salon.

» — Monsieur a passé une bonne nuit ? demandais-je.

» — Excellente. A la bonne heure, il n'y a pas de bruit dans votre hôtel ; on peut au moins dormir.

» — Oh ! pour ça, monsieur, la maison a toujours passé pour très tranquille. Il est vrai, j'ose le dire, que nous avons une clientèle tout à fait... A propos, je suis heureux de prévenir monsieur qu'il pourra prendre le n° 10, au premier étage. La famille qui occupait ces appartements est partie ce matin par le premier train.

» — Ah ! bon. Oh ! ce n'est pas que j'aie à me plaindre de la chambre que vous m'avez donnée hier soir, mais, franchement, c'est un peu haut.

» — Certainement, monsieur, je comprends bien ; mais n'est-ce pas...

» — Oui, oui, oui, on fait comme on peut.

» — Hélas !

» — A propos, à quelle heure est la table d'hôte ?

— Eh bien, je dirai à monsieur que nous n'avons pas de table d'hôte. Nos pensionnaires ayant presque tous manifesté le désir d'être servis dans leurs appartements. Nous pourrions servir aussi monsieur dans sa chambre ; à moins qu'il ne préfère prendre ses repas dans ce petit salon ? C'est comme monsieur voudra et à l'heure qu'il voudra.

» — Ça me va, je mangerai dans ce petit sa-

lon ; on est très bien ici. Je viendrai à une heure.

» — Monsieur a-t-il quelque désir à exprimer pour son repas ?

» — Non, non, je prendrai ce qu'il y aura.

» — Alors, je crois que monsieur sera satisfait ; nous lui préparerons un petit diner spécial.

» Je soignais et dorlotais au mieux ces rares clients, qui s'en allaient enchantés de mon hospitalité.

» Ils le disaient à leurs amis et connaissances, en ayant bien soin d'ajouter : « Mais, vous savez, si vous allez à Lausanne et que vous vouliez loger à l'hôtel... », il est prudent d'arrêter votre chambre à l'avance, c'est toujours plein comme un œuf.

» J'allai, un soir, jusqu'à renvoyer impitoyablement un voyageur qui se recommandait, alléguant que je n'avais pas le moindre sofa à lui offrir. »

— Et le moyen vous a réussi, certes !

— Vous le voyez, puisque j'ai aujourd'hui deux hôtels et que, souvent, ils ne suffisent pas. L.

Le premier bout du chemin.

Un Vaudois de beaucoup d'esprit — de celui qu'ont les Vaudois quand ils s'en mêlent — Gaudard de Chavannes, fit, en 1700, un voyage de Genève à Londres. Voici comment il conte sa traversée du Pays de Vaud, de Coppet à Avenches.

* * *

Le 30 septembre, à midi, je suis entré dans un coche public, avec mon aimable et fidèle épagnoull Castor, anglais d'origine et genevois de naissance...

J'ai dormi jusqu'à Coppet, petite ville et baronnie ; dotée d'un beau château, cette terre, la plus considérable de toute la Suisse, appartient à la veuve d'un marchand de Saint-Gall.

Passé à Nyon, l'une des quatre bonnes villes du Pays de Vaud, un peu bicoque cependant ; les trois autres sont Moudon, Morges et Yverdon ; ce titre de bonnes, dont ces quatre petites villes sont décorées, est relatif à certains privilèges en parchemin, dont le plus considérable accordé à leurs bourgeois de pouvoir *giboyer avec arquebuses le long des chemins et sentiers publics* ; privilège qui leur est commun avec tous les gentilshommes du pays possédant des terres seigneuriales.

Couché à Rolle, joli bourg situé dans une contrée riante appelée la Côte, qui produit de bons vins qui se conservent longtemps.

Le 1^{er} octobre, passé à Morges, petite et bonne ville, fort peuplée, composée de deux rues parallèles, longues, larges et sâles... Ses habitants passent pour avoir la tête un peu chaude.

Arrivé à onze heures à Lausanne, ville fort ancienne ;... elle se distingue par une police admirable (c'était en 1700, *Réd.*) ; on ne saurait rien ajouter à ses judicieux règlements et à la merveilleuse exactitude avec laquelle ils sont observés, grâce à la prudente et infatigable vigilance du magistrat...

Il y a dans cette ville beaucoup de noblesse ou soi-disant telle, plus encore de cette espèce de bourgeoisie qui tient le milieu entre la gentilhommerie et la roture, et qui, par conséquent, participe aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'une et de l'autre. Le peuple y est en général insolent, brutal, fainéant, ivrogne.

Lausanne est illustrée d'une espèce d'université, appelée Académie, composée de professeurs très célèbres en langues mortes et autres sciences...

Ce vénérable corps étant établi principalement pour l'instruction des étudiants qui se